

Paris, le 17 avril 2020

Les maires de petites villes demandent au Gouvernement de préciser la doctrine sur les masques « grand public »

Dans un courrier adressé au Premier Ministre, Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime et Président de l'APVF, a demandé au Gouvernement de préciser le plus rapidement possible la doctrine retenue à propos du port du masque.

Lors de son allocution télévisée du 13 avril, le Président de la République a annoncé que des masques « grand public » seraient fournis aux français avant le début du déconfinement progressif prévu le 11 mai.

Plusieurs communes ont d'ores-et-déjà décidé d'en commander ou d'en produire. Pour anticiper au mieux les choses et garantir un même niveau de sécurité sanitaire sur l'ensemble du territoire, il est indispensable que le Gouvernement apporte un certain nombre de précisions.

Pour l'APVF, il convient tout d'abord de préciser qui, de l'Etat ou des collectivités, aura la charge de commander, produire et distribuer ces masques « grand public ». L'APVF souhaite également savoir pour quels publics et pour quels usages le port de ces masques sera recommandé, combien de masques seront nécessaires pour chaque individu ou encore quelles seront les normes à respecter lors de la production.

Enfin, les élus des petites villes, demandent un encadrement des prix des masques « grand public », une exonération de la TVA et la possibilité pour les collectivités qui achètent des masques d'imputer ces achats sur les budgets d'investissement compte-tenu de la faiblesse des marges de manœuvre en fonctionnement.

[Télécharger le courrier de Christophe Bouillon](#)

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 ccunin@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

